

Les Instituts d'Histoire

René Hardy

Volume 38, 1971

La genèse de la Société des Missions-Étrangères de la province de Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007269ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007269ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hardy, R. (1971). Les Instituts d'Histoire. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 38, 94-98. <https://doi.org/10.7202/1007269ar>

l'université Laval [1972] offrent au lecteur les précisions qui s'imposent.

Benoit LACROIX, o.p.,
Institut d'études médiévales, Montréal.

Les Instituts d'Histoire

Qui oserait maintenant parler au nom de la dizaine d'Instituts d'Histoire existant au Québec si ce n'est en se restreignant au strict plan de la recherche. De ce point de vue, je crois représenter l'opinion de nombreux professeurs en voulant souligner les mérites des membres de la Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique pour avoir organisé à chaque année depuis 1933, un colloque sur les problèmes d'histoire du catholicisme au Québec et publier leurs travaux dans un rapport annuel. D'ailleurs Jean-Charles Falardeau et Pierre Savard, soucieux de faire le point et de tracer d'autres avenues dans ce secteur si peu développé de la recherche ont déjà mentionné les avantages de ces publications¹. Pour autant, il n'est pas moins vrai que les professeurs universitaires et les étudiants ne constituent pas l'assistance la plus nombreuse à ces colloques et que les publications annuelles ne se trouvent pas encore dans toutes les bibliothèques d'université. Faut-il expliquer cette situation par le manque d'intérêt pour l'histoire religieuse dont l'enseignement, jusqu'à tout récemment, était à peu près inexistant dans nos départements d'histoire ? Je suis enclin à accepter cette explication quoiqu'il ne faille pas se cacher que les universitaires ont souvent eu à redire à la qualité des travaux publiés. Certains trouvent inutiles ces monographies ou biographies, trop souvent élogieuses ou complaisantes, manquant parfois de rigueur intellectuelle, faisant fi de la longue durée pour y préférer la description chronologique et souvent anecdotique. S'il faut leur donner en partie raison et améliorer la qualité des publications, il n'est certes pas inutile de rappeler à ces critiques que l'analyse et la synthèse dont ils se réclament ne peuvent être réalisées que par la connaissance du quotidien anecdotique, du « banal » auquel il faut donner un sens. D'ailleurs Paul Leuilliot leur a déjà répondu en faisant sienne les paroles de Jal: « J'avoue, en toute humilité, que je suis de ceux qui se plaisent à la recherche de ces *misères-là*, comme les appellent nos grands esprits. J'ai la vue courte et le détail minuscule

¹ Jean-Charles FALARDEAU, « Recherches sociologiques, anthropologiques et psychologiques sur la religion vécue au Canada français », in *Cahiers d'Etudes des Religions Populaires*, vol. X, 1971, p. 4-21. « Les recherches religieuses au Canada français », in F. DUMONT et Y. MARTIN, *Situation de la recherche au Canada français*, P.U.L., 1962, p. 209-229. Pierre SAVARD, « L'historien et la religion populaire au Canada français », in *Cahiers d'Etudes des Religions Populaires*, vol. 7, 1971, p. 29-39.

convient à mon œil, je veux dire à mon esprit myope. Je m'intéresse à une foule de faits microscopiques qui font pitié à ces historiens, à ces critiques de qui l'on dit et qui disent volontiers d'eux-mêmes qu'ils ont les ailes et le regard de l'aigle . . . » Quelles que soient les explications, il ne faut pas que cette situation entrave votre travail car je ne doute pas, depuis la rapide progression de l'enseignement en histoire religieuse dans nos universités, que les étudiants et les professeurs aient grandement besoin de ces travaux pour réaliser les analyses et les synthèses spécialisées propres aux enseignements universitaires.

Devons-nous attendre davantage ? M^{re} Maheux répond pour nous dans un article publié dans le Rapport de 1959 ²: « Le rôle de la société est de promouvoir les recherches ». Puis il dresse un programme qui ne fut que partiellement réalisé: publication d'inventaires d'archives, de documents, de monographies paroissiales, de biographies d'ecclésiastiques, inventaire des sujets traités dans les publications de la société afin de mieux orienter la recherche, et publication d'une bibliographie exhaustive en histoire religieuse canadienne. Je reviendrai à ce programme; auparavant il me semble important de souligner une de ses observations se rapportant à l'étude de la vie religieuse: « En ce cas, dit-il, il faut utiliser les archives d'évêché; mais avec prudence et discernement. En effet ces archives contiennent plus de mauvais que de bon. Les curés signalent à l'évêque ce qui va de travers dans la paroisse, rarement le bien qui s'y fait . . . » N'est-ce pas le propre de l'historien de faire montre de jugement critique ? Je crains qu'une telle mise en garde n'ait servi à cautionner l'attitude par trop conservatrice de quelques archivistes sans pour autant assurer l'écriture d'une histoire plus objective telle que l'aurait souhaité M^{re} Maheux. D'autre part, une ouverture libérale des archives religieuses provoqueraient assurément l'élaboration d'interprétations divergentes mais nécessaires à la progression rapide de la connaissance dans ce secteur. De ce côté, la S.C.H.E.C. rendrait un immense service à la recherche et à l'enseignement universitaire en faisant des pressions soutenues auprès de la hiérarchie et des institutions religieuses afin de les sensibiliser aux problèmes de la recherche dans certaines de leurs institutions: beaucoup de dépôts d'archives ne sont pas encore organisés pour recevoir les chercheurs. Il arrive que les heures d'ouverture, faute de personnel, ne conviennent pas pour les chercheurs qui ne peuvent résider longtemps dans la ville où sont situées les archives. Toutes les archives ne sont pas indexées; parfois il est défendu de consulter l'index, comme si l'on désirait que le chercheur trouve le moins de renseignements possible afin qu'il ne prolonge pas sa visite. Dans un dépôt d'archives — j'espère que c'est une exception — on vous refuse les documents que l'archiviste juge lui-même inutile pour vos recherches. Ailleurs on reçoit avec réticence

² Arthur MAHEUX, « Où en sommes-nous en fait d'histoire de l'Église canadienne ? », in *R.S.C.H.E.C.*, 1959, p. 13-18.

un chercheur dont le projet est trop étendu, trop vaste, sous prétexte que son travail peut empiéter sur le sujet traité par un historien désigné. N'avons-nous pas accumulé suffisamment de retard en histoire religieuse pour que la S.C.H.E.C., avantagement constituée en partie d'ecclésiastiques et de religieux, ne continue à travailler à la réalisation de cette condition essentielle.

Revenons au programme de M^{re} Maheux; il prouve qu'après 12 ans de travail, il n'y a pas lieu d'être trop pessimiste. Les inventaires d'archives vont bon train: François Beaudin nous a habitué à des publications constantes sur les archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal jusqu'à la fin du XIX^e siècle³. Yvanhoë Caron nous a livré un aperçu des archives de l'archevêché de Québec⁴; G. Carrière et C. Morin ont traité des archives diocésaines en général⁵. Mais que savons-nous de précis sur Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, etc...? Nous ne pouvons que regretter avec Carrière « qu'on n'ait pas continué à donner chaque année (dans le rapport) l'inventaire de l'une de nos archives diocésaines ».

Et les archives paroissiales? de communautés religieuses? de séminaires? Il y en a peu de connues: les inventaires des archives de Notre-Dame et de St-Roch de Québec sont déposés dans quelques bibliothèques⁶. Les répertoires des archives des fabriques et des cures de Champlain, de Gentilly et de St-François-du-Lac seront bientôt diffusées⁷. En existe-t-il d'autres qu'il faudrait faire connaître? Les sémi-

³ François BEAUDIN, « Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal, instruments de recherches », in *RHAF*, vol. 24, n° 1 (juin 1970), p. 111 à 142. Dans ce même article, à la note 2, vous trouverez les références de ses autres publications sur le sujet. Beaudin a aussi publié dans *RHAF*, vol. 21, 1967-68, p. 158-159, « Guides et inventaires d'archives d'histoire religieuse canadienne », qui ajoute au présent travail.

⁴ Yvanhoë CARON, « Les archives de l'archevêché de Québec », in *R.S.C.H.E.C.*, 1934-35.

⁵ Gaston CARRIÈRE, « Sources de notre histoire religieuse: les archives », in *R.S.*, 1, 2, avril-juin 1960, p. 189-205. « Les richesses inexploitées de nos archives diocésaines », in *R.S.C.H.E.C.*, 1963, p. 63-80. Conrad MORIN, « Les archives du Saint-Siège, importantes sources pour l'histoire politico-religieuse du Canada », in *Culture*, 7, 1946, p. 151-176.

⁶ Jean-Marc PARADIS, *Inventaire des archives de la paroisse de St-Roch de Québec*. Mémoire de licence ès lettres (histoire), Univ. Laval, 1966. Paul V. CHARLAND, *Répertoire des archives de Notre-Dame de Québec*, texte dactylographié, 160 p.

⁷ Ces travaux ont été réalisés par les archivistes de l'U.Q.T.R., plus particulièrement par Claude Lessard qui, assisté de l'Archiviste Réjean Hould, a aussi dirigé un projet d'inventaire des archives paroissiales dans le cadre du programme des initiatives locales organisé par le gouvernement fédéral. Une vingtaine d'inventaires d'archives paroissiales seront bientôt disponibles. Pour la rive sud du Saint-Laurent: Nicolet, Bécancour, Saint-Grégoire, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Léonard, Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, Saint-Célestin, Sainte-Monique, Sainte-Perpétue. Pour la rive nord: Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Saint-Maurice, Saint-Prosper, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Louiseville, Maskinongé, Saint-Justin, Sainte-Ursule, Saint-Léon et Saint-Etienne-des-Grès.

naires de Trois-Rivières et de Québec ont fait publier un résumé général de leurs archives⁸. Nous posséderons bientôt un guide semblable et plus détaillé pour Nicolet⁹. Les archives des Oblats ont été commentées par Carrière¹⁰, celles des Sulpiciens par R. Bonin¹¹. Le Père Tremblay a inventorié les archives mariales du Cap-de-la-Madeleine¹². Un aperçu des possibilités de recherches canadiennes dans les archives étrangères nous est offert dans les travaux de C. Morin, G. Carrière, Louise Deschêne, Guy Laviolette, A. G. Doughty et F. Beaudin¹³. Toujours dans cette voie, nous pouvons nous réjouir de la constitution d'un groupe de travail sur les archives religieuses par l'association des archivistes du Québec. Du côté de la bibliographie, je ne note, en attendant les travaux de la commission Dumont, que la liste publiée chaque année, depuis 1964, par la section anglaise de la S.C.H.E.C.

La publication de documents difficiles d'accès, dont la consultation dans les archives est trop longue ou fastidieuse rejoindrait les préoccupations des chercheurs et aussi les objectifs premiers de la S.C.H.E.C. Je pense aux rapports des visites épiscopales et aux rapports des curés, sources privilégiées pour l'étude des pratiques religieuses. Je pense aussi aux listes des membres des diverses associations religieuses ou de piété dont les études comparatives permettraient de cerner les besoins satisfaits par chacune d'elle de même que la sensibilité religieuse des divers groupes de chrétiens. Au sujet des visites pastorales, y aurait-il lieu dans l'avenir, de faire préciser les questionnaires envoyés aux curés afin d'éviter les possibilités de réponses évasives. Par exemple, dans le diocèse de Trois-Rivières, il y a trois ans et peut-être encore aujourd'hui, on posait les questions suivantes: « Aux messes lues, quelle est la participation des fidèles ? » « Le nombre des communions est-il éle-

⁸ Arthur MAHEUX, « Les archives du Séminaire de Québec », in *Le Canada français*, 27, 1939-40. Yvon THÉRIAULT, « Inventaire sommaire des archives du Séminaire des Trois-Rivières », in *R.A.P.Q.*, 1961-64, t. 82, p. 69-133.

⁹ Claude Lessard prépare actuellement cet index.

¹⁰ Consulter la bibliographie de son *Histoire Documentaire de la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*.

¹¹ R. BONIN, « Les archives sulpiciennes: sources d'histoire ecclésiastique », in *R.S.C.H.E.C.*, 1934-35, p. 39-50.

¹² Armand TREMBLAY, René HARDY, *Index des archives mariales du Cap-de-la-Madeleine. Index des archives du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine*. Texte dactylographié, 57 et 125 pages.

¹³ Guy LAVIOLETTE (Henri GINGRAS, F.I.C.), *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire religieuse canadienne en Europe, surtout à Paris, à Rome et à Londres, de 1608 à 1860*. Thèse de doctorat soutenue à Paris. Louise DESCHÊNE, « Inventaire des documents relatifs à l'histoire du Canada conservés dans les archives de la compagnie de Saint Sulpice à Paris », in *R.A.P.Q.*, 1969, t. 47, p. 147-288. Gaston CARRIÈRE, « Sources de notre... », in *R.S.*, 1960, p. 189-205. Conrad MORIN, « Les archives du Saint-Siège... », in *Culture*, 17, 1946, p. 151-176. A. G. DOUGHTY, « Documents relatifs au Canada parmi les archives italiennes », in *Rapport sur les travaux de la division des archives pour l'année 1910*, Ottawa, p. 106-117. F. BEAUDIN, « Documents canadiens aux archives secrètes du Vatican (1823-1862) », in *R.H.A.F.*, vol. XXI, n° 1, 1967-68, p. 335-339.

vé ? » « Y a-t-il augmentation ? » Autant de questions imprécises appelant des réponses qui perdront peut-être leur valeur avec le cours du temps. Un vicaire me disait récemment que dans sa paroisse, les statistiques sur la pratique religieuse étaient falsifiées dans le but de diminuer le montant des impôts versés à l'évêché. Est-ce une situation suffisamment grave pour y apporter un correctif ?

Où publier ces inventaires et documents ? Nous avons l'embarras du choix car de nombreuses revues d'histoire et particulièrement la revue *Archives* et le *RAPQ* accepteraient de telles collaborations. Mais ne conviendrait-il pas que ce soit la *SCHEC* qui marque le pas dans la diffusion de la documentation qui éclaire son propre champ d'étude tout comme les fondateurs l'ont pensé en inscrivant comme objectif, dans la constitution de 1933: « publier des études et des documents historiques dans la mesure du possible ».

En somme, la réalisation de ces projets pourraient être l'occasion de susciter la participation plus active des universitaires pour qui les travaux de la *SCHEC* revêtent une importance particulière depuis la relance de l'enseignement et à la recherche en histoire religieuse.

René HARDY,
l'Université du Québec, Trois-Rivière, P.Q.